

**LE TRANSPORT MARITIME, UNE PRIORITÉ D'INTERVENTION POUR  
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC**

**Québec, le 25 juin 2003.** Lors de la dernière rencontre des membres de son Conseil, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a clairement affirmé son intention de faire du fleuve Saint-Laurent, et plus particulièrement du transport maritime, une de ses grandes priorités d'interventions.

« Le fleuve Saint-Laurent doit être davantage utilisé comme moteur de développement économique. La CMQ doit en arriver à influencer les choses en devenant l'entité politique la plus vivace à cet égard », de dire monsieur Jean-Paul L'Allier, président de la Communauté métropolitaine. « Il va falloir que la CMQ prenne le leadership en matière de transport maritime » de poursuivre Jean Garon, vice-président du comité exécutif de la CMQ.

Ces déclarations suivaient la présentation d'un rapport produit par la CMQ et intitulé *Enjeux maritimes sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec*. Basé sur une série d'entrevues réalisées auprès d'une dizaine de dirigeants de l'industrie maritime locale, ce document aborde des questions aussi fondamentales pour l'avenir de l'industrie maritime régionale que le désengagement du gouvernement fédéral, la variation des niveaux d'eau, la relance du cabotage, le tourisme fluvial, le transport par conteneurs et la préservation des voies d'accès aux zones portuaires.

D'un commun accord, les membres du conseil de la CMQ ont décidé de mandater la commission Aménagement et gestion du territoire pour examiner les problématiques liées à l'insertion des activités maritimes dans la CMQ, en particulier celles relatives aux voies d'accès aux zones portuaires. Pour sa part, la commission Développement économique et tourisme a reçu pour mandat de créer, de concert avec l'industrie maritime régionale, une table métropolitaine de concertation en transport maritime et de faire part au Conseil, d'ici le 31 décembre 2003, de propositions d'actions.

La Communauté métropolitaine de Québec compte 26 municipalités regroupant près de 700 000 habitants répartis entre Québec, Lévis et les MRC de La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré et L'Île-d'Orléans.

- 30 -

Renseignements : Benoît Massicotte  
Coordonnateur aux communications et aux consultations  
Communauté métropolitaine de Québec  
Tél. : (418) 641-6250 poste 1210